



Une réponse naturelle  
 aux défis de l'Agriculture  
 moderne.

➔ **DÉGRADATION**  
 des matières  
 organiques  
 complexes

 *Trichoderma harzianum*  
 *Phanerochaete chrysosporium*

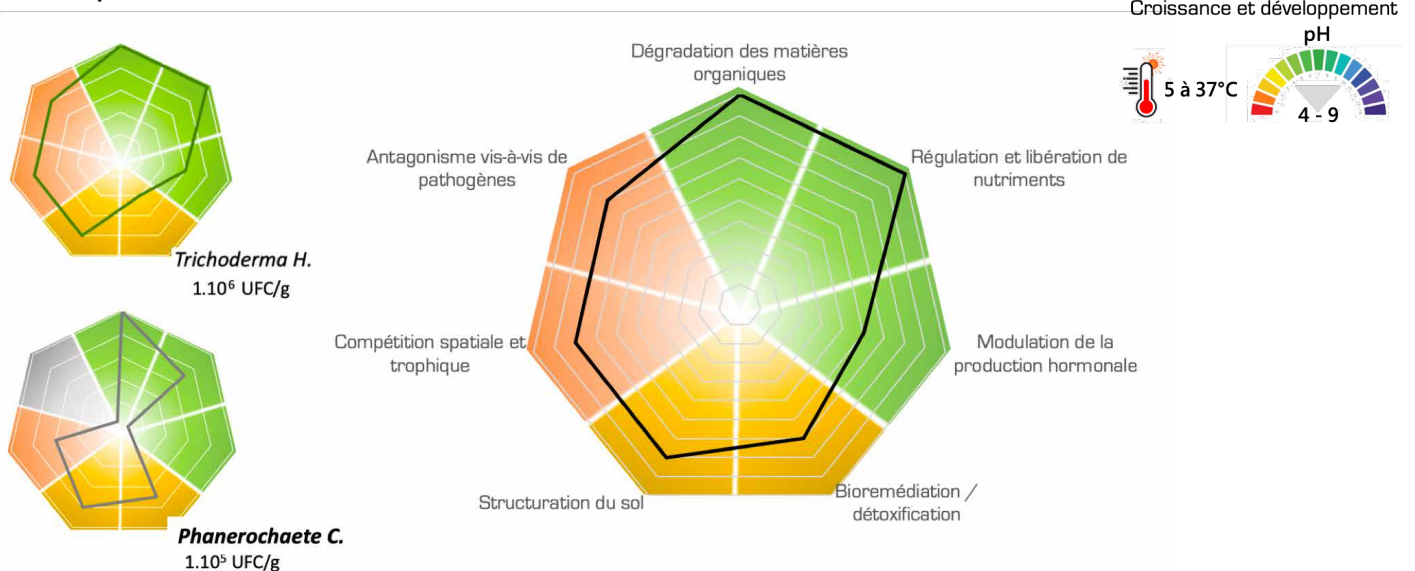


# NUTRILIS®

AMM MFSC : N°1190145

## ➔ DES CHAMPIGNONS LIGNIVORES POUR UNE DÉGRADATION DES MATIÈRES ORGANIQUES COMPLEXES

NUTRILIS® agit comme **biostimulant du développement racinaire des plantes**. Cette préparation fongique (poudre mouillable) à base de *Trichoderma harzianum* (souche B97) et *Phanerochaete chrysosporium* (souche B227), va agir, pour une efficacité directe sur la croissance des plantes. NUTRILIS® amplifie favorablement la flore fongique du sol. Il **dégrade les matières organiques complexes (mulch) pour un effet detox**.



**GRENCCELL** est un leader de l'écologie microbienne, expert de la fermentation industrielle (solide et liquide), avec des produits référents en biostimulation et traitement des environnements pollués.

Grencell est aussi un pionnier de la recherche sur les microbiotes ainsi que sur le biocontrôle.

[www.grencell.tech](http://www.grencell.tech)

# NUTRILIS®

## → COMPOSITION

- Maltodextrine,

- *Trichoderma harzianum* (souche B97),  
TENEUR GARANTIE : 1.10<sup>6</sup> UFC/g de produit

- *Phanerochaete chrysosporium* (souche B227),  
TENEUR GARANTIE : 1.10<sup>5</sup> UFC/g de produit

## → INFORMATIONS TECHNIQUES

- **Conditions d'utilisation:** Remplir la cuve en eau au 2/3 du volume souhaité, mettre l'agitation. Incorporer progressivement le produit selon la dose préconisée pour le type de culture et la surface à traiter. Compléter le remplissage de la cuve. A utiliser une fois le produit homogène. Utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) n° 834/2007.

- **Stockage:** Conserver dans l'emballage d'origine, dans un endroit sec et frais, à température inférieure à 20°C. Protéger de l'humidité et des rayons solaires directs.

- **DLUO:** 12 mois à compter de la date de production.

- **Conditionnement:** Pot de 1kg.

- **Formulation:** Poudre mouillable.

- **Dosage:**

Cultures	Dose minimale d'emploi (kg/ha)	Dose maximale d'emploi (kg/ha)	Méthode d'application	Epoque d'apport
<b>Grandes cultures</b> (céréales, oléagineuses et protéagineuses)	0,15	0,5	Apport au sol sous forme de poudre ou en pulvérisation après dilution	Semis, après récolte, après semis
<b>Arboriculture</b>	0,2	0,8		Chute de feuilles, reprise de la végétation
<b>Vigne</b>	0,2	0,8		Chute de feuilles, reprise de la végétation
<b>Prairies</b>	0,25	0,5		Début printemps, reprise de la végétation, semis
<b>Pelouses</b>	0,25	0,5		Début printemps, reprise de la végétation, semis

